



MAIRIE de PLESDER
2, Place de l'Erable
35720 PLESDER

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 035-213502255-20260921-432026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du
CONSEIL MUNICIPAL
du 21 septembre 2026
N°43/2026

Nombre de Conseillers

En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 14

Date de la convocation
et affichage
16/09/2026

Date de Publication de
la liste des
délibérations :
22/09/2026

Date de transmission
en Préfecture :
29/09/2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt et un septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de PLESDER, légalement convoqué le seize septembre, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la Présidence de Madame Évelyne SIMON-GLORY, Maire

PRESENTS (13) : Mme SIMON-GLORY Evelyne, M. MOREL Jean-Pierre, Mme LEBRUN Evelyne, M. COQUIO Patrick, Mme CHEDMAIL Elodie, Mme BLANCHARD de LA BUHARAYE Amélie, M. COLLET Alexandre, M. BOILEAU Alexandre, M. PINSEMBERT Jean, Mme MASSART-RIO Magali, M. DOUSSAULT-LEGENDRE Kévin, Mme GUÉRIN Flavie, Mme REGUEILLET Manuela,

PROCURATIONS (1) : Mme BAJARD Natacha a donné procuration à M. COQUIO Patrick

ABSENTS EXCUSÉS (1) : M. SIMÉON Franck,

Mme REGUEILLET Manuela a été élue SECRETAIRE

N°43/2026
Tarifs assainissement 2027 - SAUR
Finances - Divers (7.10)

Pour établir la facturation auprès des usagers du service, la SAUR souhaiterait savoir si la commune envisage une revalorisation de la redevance assainissement pour l'année 2027.

Pour information, les tarifs sont les suivants depuis 2024 :

- Redevance d'abonnement : 90 €
- Redevance s'appliquant au m3 : 1,40 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **DE MAINTENIR** les tarifs d'assainissement pour l'année 2027, soit :
 - Redevance d'abonnement : 90 €
 - Redevance s'appliquant au m3 : 1,40 €

Adoptée à l'unanimité (14 voix POUR, 0 ABSTENTION, 0 voix CONTRE)

Pour extrait certifié conforme,
Le 22/09/2026
Le Maire,
Évelyne SIMON-GLORY